



Quand les compteurs deviennent intelligents, tout le monde y gagne!

La Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile modernise son service de l'eau en déployant 6000 compteurs intelligents sur l'ensemble de son périmètre. Ces nouveaux compteurs vont vous permettre de bénéficier de nouveaux services; ils possèdent en outre de nombreux avantages.

Votre service de l'eau franchit ainsi le cap du XXI^{ème} siècle, en vous apportant de nouveaux services connectés. Tour d'horizon sur cette nouveauté.

Qu'est ce qui change ?

Avec le compteur intelligent, plus besoin d'attendre le passage annuel du releveur pour connaître votre consommation d'eau.

Le compteur télérelevé se connecte quotidiennement au système informatique central. Le relevé est automatique et s'effectue à distance. Vous recevez les informations en temps réel, ce qui vous permet de mieux **maîtriser votre consommation** et de **contrôler votre installation** si une fuite est soupçonnée.



Antenne de télérelevé

Les étapes à venir

La mise en place de la télérelève s'échelonnera **de mai 2017 jusqu'à fin 2018**.

Les compteurs intelligents nécessitent une simple intervention: ils se branchent sur les anciens compteurs ou viennent en remplacement de ces derniers, selon l'ancienneté du modèle.

Vous recevrez un courrier 15 jours avant le déploiement. Si votre compteur d'eau est accessible depuis l'extérieur, vous n'aurez rien à faire. Dans le cas contraire, il faudra convenir d'un rendez-vous avec le technicien, qui se déplacera chez vous pour équiper votre compteur du capteur d'impulsions et de l'émetteur.

Des outils d'analyse performants

Les avantages de la télérelève sont nombreux. Parmi ceux-ci, la lutte contre les fuites et le gaspillage constitue, bien entendu, l'un des fers de lance de la démarche :

Au niveau de la collectivité, la possibilité de repérer les fuites plus tôt et avec plus de précision engendrera d'importantes économies d'eau.

Du côté des particuliers, vous pourrez paramétrer votre compte personnel sur Internet et **programmer des alertes en cas de surconsommation** ou de soupçon de fuite d'eau.



Accessible au titulaire du compteur d'eau et grâce à un mot de passe personnel, votre espace sur le site **toutsurmoneau.fr** vous permettra de **comparer vos consommations** journalières, hebdomadaires ou mensuelles d'une année à l'autre, et ce n'est pas tout :

Plus de dérangement : grâce à la télérelève, vous n'aurez plus besoin d'être présent lors du relevé annuel de votre compteur.

Des dépenses maîtrisées : finies les estimations, il y aura toujours 2 factures annuelles, mais vous ne paierez que votre consommation réelle.

Plus de conflits lors des déménagements : le calcul de vos dépenses s'arrêtera le jour précis où vous quitterez votre logement.

Une plus grande équité : avec la télérelève, les compteurs défectueux seront détectés et les fraudes éliminées.



Bon à savoir

Les compteurs communicants mis en place par Suez ont fait l'objet d'une étude publique de la part de l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences) qui est arrivée aux conclusions suivantes :

- La communication s'établit via une fréquence radio de 169 MHz, sans aucun rapport avec les fréquences émises par les antennes de téléphonie mobile.
- Chaque compteur émet de façon **très ponctuelle** (1 impulsion de 120 millisecondes toutes les 6 heures environ).
- Les niveaux d'émission sont particulièrement faibles et **très inférieurs à la limite réglementaire**.



Pour en savoir plus :
www.toutsurmoneau.fr

38 rue du Maréchal Koenig - BP 85 - 67213 obernai cedex
Tél. 03 88 95 53 52 - Fax : 03 88 95 02 14 - ccpsso@ccpsso.com

www.cc-paysdesainteodile.fr

